

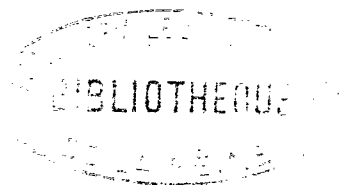
LE MAGASIN 5286

PITTORESQUE

RÉDIGÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. EDOUARD CHARTON.

MEMBRE DE L'INSTITUT



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE

SÉRIE II — TOME QUATRIÈME

PARIS

AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE

29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29

M DCCC LXXXVI

sous leurs directions. Mais l'épave la plus remarquable de cette exposition, dont les débris ont été si promptement enlevés, détruits ou du moins dispersés, est le bel obélisque de granit qu'avait envoyé l'ingénieur en chef du service des ports de la Manche avec le concours du département, et que représente notre seconde gravure. Le spectateur est adossé à la paroi que recouvre l'auvent vitré, dont on voit une petite partie avec une des colonnettes de support. En face se trouve la galerie de minéralogie au devant de laquelle est appuyé un des plus élégants motifs de la façade des Tuileries, belle épave aussi d'un palais-qu'au dire des juges les plus compétents on aurait pu, sans grands frais, conserver en l'arrachant au marteau des iconoclastes. Sur le haut du toit du bâtiment de gauche, près de l'encoignure, il entrevoit la pièce vitrée où se font les manipulations photographiques, sous la direction d'un conducteur principal passé maître en ce genre. Il a devant lui, dans l'axe même du portail, ce monument digne d'attirer l'attention à tous égards. La hauteur totale est de 8^m.90, y compris le soubassement, de 0^m.30 sur 4^m.60 de faces latérales, et le socle cubique de 4^m.33 de côté. La pyramide, d'un seul morceau, mesure 4^m.40 de côté à la base, 0^m.70 au sommet et 7^m.25 de hauteur y compris 0^m.25 pour la pointe de diamant. Le soubassement provient des îles Chausey; le socle, des falaises de Flamanville ou de Dielette; l'aiguille, des carrières de Montjoie, non loin de Vire.

Le transport d'une pareille masse, dont le poids total n'est pas inférieur à 25 tonnes (l'aiguille seule en pèse 16), du milieu du Champ de Mars dans l'intérieur de cette arrière-cour de l'École, était une opération très délicate qui a été menée à bonne fin avec autant d'habileté que de bonheur par un ancien ouvrier charpentier devenu maître et entrepreneur à son tour, et qui en a tiré plus d'honneur que de profit. Il eût été regrettable que tant de soins et de dépenses n'eussent abouti qu'à doter les collections d'un beau spécimen des pierres dures employées dans les constructions. On sait, et l'histoire a déjà enregistré les actes nombreux de dévouement intelligent et de courage, parfois couronnés de succès, qui ont honoré la jeunesse française pendant le cours de l'année terrible. Plusieurs établissements publics, l'École des beaux-arts, l'École de pharmacie, etc., ont consacré un pieux souvenir à ceux de leurs élèves qui s'en étaient rendus dignes. Le vieil ingénieur qui occupait alors la direction de l'École des Ponts et Chaussées proposa de faire de l'obélisque ainsi monté un monument commémoratif de nature à rappeler constamment à la jeunesse les exemples donnés par des devanciers auxquels doivent les unir les liens d'une étroite solidarité. Ceux de nos lecteurs qui auront une loupe à leur disposition pourront déchiffrer sur la face que l'obélisque présente dans notre gravure, l'inscription ci-après.

AU
SOUVENIR
DES
SERVICES RENDUS
PENDANT LA GUERRE
DE 1870-1871
PAR
LES INGÉNIEURS
DES
PONTS ET CHAUSSÉES
ET DES MINES
ET PAR LES ÉLÈVES
DES
DEUX ÉCOLES.

HOLL FRÉDÉRIC-ALBERT
INGÉNIEUR
DES PONTS ET CHAUSSÉES
MORT DE SES BLESSURES
A L'AMBULANCE DE L'ÉCOLE
LE 13 JANVIER 1871.

CHOULETTE JULES
INGÉNIEUR DES MINES
TUÉ A BELFORT
LE 3 FÉVRIER 1871.

LÉON LALANNE,
Membre de l'Institut, sénateur.

LE SOUGOURR OU MARMOTTE DES MONTS CÉLESTES.

Elle est bien singulière, la vie de ces grands rongeurs qu'on appelle communément *Marmottes* ou *Marmelthier* en allemand, et dont le nom de genre scientifique est *Arctomys*. Toutes vivent de la même façon, c'est-à-dire très peu en hiver, car elles s'endorment d'un sommeil profond et tombent dans un engourdissement tel que la température de leur corps descend parfois jusqu'à 4 degrés. Durant cette période de leur existence, les principales fonctions de leur organisme sont extrêmement ralenties, les mouvements respiratoires et circulatoires à peine ébauchés.

L'animal ne garde pour ainsi dire qu'une étincelle de vie qui doit rallumer, au retour de la bonne saison, le foyer de son existence. La durée de cette période d'engourdissement varie suivant le climat de la localité habitée par les Marmottes. En Savoie, on cite certains endroits, tels que l'« Allée Blanche », où les Marmottes dorment nécessairement pendant dix mois de l'année, car ces endroits ne sont dépourvus de neige que pendant six semaines. Durant ce long sommeil, aucune nourriture nouvelle ne vient soutenir les forces de jour en jour décroissantes du dormeur. Chose curieuse, mais plus fréquente dans le règne animal qu'on ne le croit ordinairement, l'animal se consume soi-même, il fait, selon le terme des savants, de l'autophagie. De gros, gras et replet

qu'il était au moment de son engourdissement, il maigrit de jour en jour ; la couche de graisse qui, durant les bons jours, s'est accumulée sous la peau, s'amincit progressivement, et au printemps, lorsque les tiédeurs de l'atmosphère auront pénétré jusque dans son réduit souterrain, il se

réveille maigre et affamé. Il s'occupe sans retard à reconquérir ses forces perdues et à en accumuler de nouvelles pour l'hiver futur. C'est là le sort des animaux à sommeil hivernal ; c'est encore celui de quelques peuplades montagnardes, entre autres de la peuplade des Jagnaous, dans les



Le Sougourr ou Marmotte des monts Célestes.

monts Célestes, qui cohabitent la même vallée avec la Marmotte appelée *Sougourr*, qui est la plus belle et la plus grande espèce du genre. Ainsi que les Sougourrs, ces pauvres gens ne travaillent pendant l'été, très court à ces altitudes, que pour se défendre du terrible et long hiver qui dure sept mois et les enferme dans des prisons de neige et de glace durant trois mois. Ajoutons que c'est bien l'abaissement de la température

aidé d'une faculté passive, héréditaire, acquise par adaptation, qui réussit à endormir les Marmottes et à leur conserver vie latente pendant des mois entiers. Car les Marmottes ne s'endorment pas en captivité à la chaleur d'un appartement.

Les espèces du genre *Arctomys* sont assez nombreuses, et l'Amérique du Nord en possède le plus grand nombre. On leur donne les noms de Mar-

motte du Maryland, de Québec, Marmotte poudrée, etc., sans compter cet amusant chien des prairies du Missouri et du Mississippi, dont les aboiements sonores et les gentilles manières nous ont plus d'une fois égayés au Jardin zoologique d'acclimatation.

L'Europe possède dans l'*Arctomys marmota* ou Marmotte des Alpes le type du genre. Elle habite les Alpes, les Carpathes et les Pyrénées, et choisit de préférence, à la limite des neiges éternelles, les terrains meubles des versants exposés au soleil. Elle peut atteindre jusqu'à 60 centimètres du nez à l'extrémité de la queue. Le Sobac ou Marmotte de Pologne se retrouve à partir de ce pays, vers l'est, jusqu'au Kamtschatka. Il habite les petites collines des steppes et peut être considéré comme le chien des prairies de l'ancien monde.

Le Sougourr représenté par notre figure est l'*Arctomys caudatus*, découvert par Jacquemont dans une haute vallée de l'Himalaya, un peu à l'ouest de Cachemir, sur la route de Ladak. Ssevertzoff n'avait rencontré cette espèce que dans une station, dans les gorges de la Karabowea, sur la limite des eaux du Falass et du Ptchirtchik, mais il l'a certainement retrouvé plus tard en grand nombre sur les divers Pamirs. Fedchenko, en 1870 et 1871, a vu le Sougourr sur le haut Lérachâne et sur l'Alaï.

Lorsque, en 1881, nous arrivâmes, au mois de juin, dans la haute vallée du Jagnaou, vers 3 000 mètres d'altitude, nous fûmes fort surpris d'entendre subitement, et presque à chaque tournant du sentier, la vallée retentir de cris stridents et précipités qui semblaient se répercuter au loin et courir le long des pentes. Les chevaux dressaient les oreilles. A l'inspection du terrain, on pouvait voir, de droite et de gauche, sur la déclivité des pentes, immobilement campés sur leur séant, de grosses masses roussâtres qui, à l'approche, disparaissaient en un clin d'œil sous terre. « C'est des Sougourrs, nous dit le guide; ils font des signes à leurs voisins et vont dire dans leur maison qu'il ne faut pas sortir. » Après avoir dépassé la demeure d'un Sougourr sentinelle, on pouvait voir, de loin, l'animal sortir timidement la tête de son terrier; puis, se sentant à l'abri du danger, le corps, et reprendre pour quelque temps cette position immobile de sac bien d'aplomb que nous lui avions vue au début de cette petite scène. « Le Sougourr, continue notre domestique, est un malin diable qu'on ne peut tuer avec un fusil. Je les aime, les Sougourrs, car ils m'ont tenu chaud très souvent. » Il nous raconte alors qu'étant sur l'Alaï, il avait pris l'habitude, pendant la saison froide, de coucher sur les terriers de ces Marmottes. Après avoir reconnu, à l'entrée du souterrain, la présence d'une famille de dormeurs par une légère augmentation de température, il étalait sa pelisse sur l'ouverture et gelait moins que ses compagnons couchés au hasard sur le sol compact.

Le Sougourr a le poil fauve et très fourni, plus long que la Marmotte des Alpes, sauf sur la queue. La tête est plus foncée ainsi que le dos et l'extrémité de la queue. La longueur de cette dernière a valu à l'animal son nom spécifique. Elle peut atteindre 15 centimètres, tandis que la longueur totale de l'animal adulte peut approcher de 1 mètre.

Cette Marmotte vit le même genre de vie que sa parente des Alpes. Elle fréquente les hautes vallées du Thiàn-Chân où nous l'avons trouvée en grand nombre, surtout dans les vallées du Jagnaou, de l'Iskandre-Darja et du Vorou-Avisi, ainsi qu'à la Kara-Boura.

Les Alpinistes savent combien ces animaux vigilants rendent la chasse au gros gibier difficile. Par leurs cris d'alarme stridents, ils annoncent le danger à tous les habitants de l'endroit, et nous fûmes toujours signalés au moins à 3 kilomètres en avant par les Sougourrs. On ne fait guère la chasse au Sougourr, comme étant trop difficile et pas assez rémunératrice. Dans les Alpes, on mange la chair de la Marmotte, qu'on fait cuire ou rôtir quelquefois entière, ou bien on en retire une graisse employée en médecine autrefois sous le nom d'axonge de Marmotte. Leur fourrure donne des gants. Dans le Thiàn-Chân, on ne chasserait le Sougourr que pour se divertir ou tout au plus pour acquérir une mauvaise fourrure. Une demi-douzaine d'individus se cachent dans le voisinage de l'ouverture qui mène au terrier du rongeur. Dès que le Sougourr, rassuré par une inspection prolongée, s'éloigne un peu de son terrier, les chasseurs sortent de leurs cachettes, criant et gesticulant, et assaillent le fuyard à coups de bâton. Perdant la tête, l'animal court de l'un à l'autre et ne tarde pas à tomber victime de l'imperfection de son odorat.

Comme leurs congénères d'Europe, les Marmottes des monts Célestes vivent en société et se nourrissent de racines, de plantes succulentes et de graines. Douces et inoffensives, ce sont, avec le Castor et l'Écureuil, les plus intelligents d'entre les rongeurs.

Je ne puis m'empêcher de relever, à propos de ces Marmottes, un passage étrange du livre du docteur Potagos, un des voyageurs modernes le plus justement célèbres. (*Dix années de voyages dans l'Asie centrale*, t. I, p. 69.)

Se trouvant sur le haut Oxus, aux environs de Serhadd, c'est-à-dire dans un pays dont les conditions climatiques ne diffèrent pas beaucoup de celles des hautes vallées du Thiàn-Chân, il dit :

« C'est là que je trouvai un Troglodyte quadrumané, qui a le cri et l'apparence d'un singe; il vit en famille et reste autour de sa tanière; la plupart du temps il se tient sur ses mains de derrière. Il joue avec délicatesse et court très vite. Dès qu'il voit des hommes, il l'annonce par des cris à sa famille pour qu'elle se retire aussitôt

dans la retraite commune. Je rencontrai le même animal dans les plus hautes montagnes de la Mongolie ; mais le plus beau spécimen et le plus velu est celui du Pamir. Les Ourakhanien le nomment *Sac-Kouï* ou chien de montagne ⁽¹⁾, les Chinois *Ntar*. M. de Ujfalvy, anthropologiste et voyageur en Sogdiane... le nomme, d'après l'opinion d'un professeur de zoologie, *Singe de l'Himalaya*, parce qu'on l'observe aussi dans le Thibet. Je mentionne cette opinion, en faisant remarquer que l'espèce varie suivant ces différentes contrées. »

Il est vrai que l'abbé David signale la présence d'une espèce de Macaque dans le Thibet ; mais du Thibet au haut Amou, il y a une barrière aussi infranchissable que del'Amou à l'Indus. Tout, dans la description orientale du docteur Potagos, m'engage à identifier son « Troglodyte quadrumane » avec notre Sougourr.

G. CAPUS.

LOGEMENTS D'OUVRIERS.

PEABODY.

Suite et fin. — V. p. 179.

Le prix du logement, qui est toujours fixé par semaine, varie :

Pour une chambre de 2 fr. 50, soit par an	130 fr. »
à 3 fr. 75 —	195 »
Pour deux chambres de 3 fr. 75 —	195 »
à 6 fr. 80 —	357 50
Pour trois chambres de 5 fr. » —	250 »
à 8 fr. 75 —	455 »

Les administrateurs du fonds Peabody accomplissent de louables efforts pour attirer la classe la plus humble parmi les travailleurs.

C'est bien le travailleur qui est logé sainement, grâce à ces larges constructions dans le centre de Londres, à portée de l'ouvrage de sa journée, assez près de son travail pour pouvoir revenir à une heure prendre son principal repas.

La profession des locataires a été l'objet d'une statistique exacte : 551 journaliers, 242 couturières, 206 femmes de ménage, 274 constables, 484 porteurs, 128 imprimeurs, 111 tailleurs, 106 cochers, 84 relieurs, 97 facteurs, 99 emballeurs, 83 peintres, 54 menuisiers ; tels sont les métiers dont le nombre est le plus important. On n'admet point le commis et l'ouvrier aisés ; à renseignements égaux on donne la préférence à l'ouvrier dont le salaire est trop faible pour lui permettre de se procurer ailleurs un logement sain.

La moralité y est très bonne ; il se produit dans ces agglomérations une sorte d'esprit général : tout locataire qui s'enivre, toute femme douteuse, y sont montrés au doigt avant que le surintendant ait appliqué la clause formelle qui l'autorise à

donner congé immédiat. Il en est résulté que peu à peu le fait d'habiter une maison Peabody a valu au regard des patrons un certificat de moralité.

La population qui habite les groupes Peabody semble heureuse et porte sur les physionomies un air de santé qui forme un contraste heureux avec les figures pâles et malades des quartiers voisins. Au début, les préventions populaires avaient été vives ; on se racontait qu'une surveillance très dure était imposée aux locataires, qu'on se trouvait sous le regard et la main de la police. Quand on a vu que les locataires étaient munis d'une clef, que chacun était libre de rentrer quand il lui convenait, que dans l'intérieur de son logement il était maître absolu et que son indépendance était complète, les préjugés sont tombés à ce point que, lors de l'ouverture d'un des nouveaux groupes, la foule des locataires qui venaient s'inscrire a provoqué des accidents. Pour 200 logements, il y avait 600 personnes qui se pressaient à la porte du bureau d'inscription.

A Londres, comme à Paris, la paye a lieu le samedi soir. C'est au lundi qu'est fixé le versement hebdomadaire du loyer entre les mains du surintendant. La semaine de loyer est payée d'avance. En principe, nul retard n'est souffert ; en fait, la perception se fait avec humanité, et l'expérience a prouvé qu'il y avait avantage à accorder de légers délais en des cas justifiés. La perte que subit la caisse par suite d'insolvabilité s'est montée à 999 francs pour 1 325 000 francs de loyers encaissés. Les saisies de mobilier ne sont pratiquées qu'en cas de fraude. Le congé, donné une semaine d'avance, est toujours obéi sans expulsion.

L'administration est très simple. Dans chaque groupe, un surintendant, qui reçoit 1 875 francs de traitement, a sous ses ordres deux ou trois portiers. Au bureau central, un secrétaire qui encaisse chaque mardi les recettes et un commis sous ses ordres, tel est le personnel permanent, auquel il faut ajouter un architecte et, suivant les cas, un homme de loi. Les dépenses de tous genres afférentes aux bureaux et frais de caisse n'atteignent pas 30 000 francs.

Quel est le revenu des capitaux de cette vaste entreprise ? On calcule que si, au lieu d'un donateur désintéressé, un dividende devait être distribué à des actionnaires, ceux-ci recevraient $3\frac{1}{3}$ pour 100 de leur mise.

La part faite à l'hygiène dans les maisons Peabody n'empêcherait pas un propriétaire qui imiterait les *trustees* de tirer une rémunération légitime de ses capitaux.

Quatre mille cinq cents familles sont logées, près de 20 000 personnes vivent ainsi dans des habitations hygiéniques, grâce à une donation dont les bienfaits sont illimités.

« L'espérance du donateur, est-il dit dans le testament du 31 mai 1869, est que, dans un siècle, les recettes annuelles provenant des loyers auront atteint un tel chiffre qu'il n'y aura pas dans Lon-

(1) Terme à rapprocher du « chien des prairies. » — G. C.